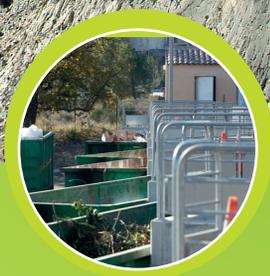




**COLLECTE &  
VALORISATION  
DES DÉCHETS  
MÉNAGERS**

Communauté du Pays d'Aix

**Rapport annuel sur le prix  
et la qualité du service  
d'élimination des déchets**



[ SYNTHÈSE **2012** ]

# → Les points clés de l'activité déchets

● **Un service rendu au quotidien à l'ensemble des habitants du territoire dont l'organisation et le fonctionnement sont régis par le Règlement de Collecte.**

La Communauté du Pays d'Aix (CPA) regroupe aujourd'hui 34 communes. C'est elle qui, depuis 2003, gère entièrement la collecte et le traitement des déchets. Ce service est rendu au quotidien à l'ensemble des habitants du territoire.

● **42 % des tonnages des ménages entrent en filières de valorisation.**



## Produire moins de déchets, c'est possible !

Le domaine de la collecte et du traitement des déchets est sans doute l'un des rares dans lequel nous pouvons nous réjouir d'une baisse de la production. Grâce aux efforts conjoints des habitants et des services de la Communauté du Pays d'Aix, le volume des déchets ménagers et assimilés collectés et traités sur notre territoire a ainsi diminué en 2012. La part de ces déchets valorisée a en revanche progressé de 40,6% en 2011 à 42% en 2012.

Ces résultats témoignent donc d'une volonté constante d'agir sur le gisement de déchets en multipliant les solutions alternatives au dépôt en poubelle par le développement du tri sélectif, des filières de recyclage et du compostage. Pour autant, les chiffres le montrent aussi, nous ne devons pas relâcher l'attention. Nous constatons en effet que, si le volume de la collecte sélective des emballages en points d'apport volontaire ou au porte à porte a progressé de 3%, celui des papiers et du verre diminue.

Dans ce domaine, et d'un point de vue esthétique, nous avons poursuivi l'installation de dispositifs enterrés et 80 colonnes supplémentaires ont été mises en place en 2012.

Parce que nous croyons donc à la nécessité de réduire à la source la production des déchets et que notre territoire bénéficie d'un habitat qui le permet, nous continuons de promouvoir le compostage. Près de 1 500 composteurs individuels ont ainsi déjà été distribués en Pays d'Aix. Le programme s'est poursuivi avec la création d'ateliers pédagogiques et le lancement d'opérations pilotes de lombricompostage. Nous avons également lancé un appel à projets pour la création d'une « ressourcerie » afin de donner une seconde vie à nos déchets, plutôt que les jeter, tout en favorisant la création d'emplois pour la remise en état et la vente d'objets.

Bien sûr, je ne me risquerai pas à dresser ici une liste exhaustive des actions entreprises pour préserver notre environnement et contribuer, à notre niveau, à une vision durable de l'avenir de la planète. Je vous laisse en découvrir le détail à la lecture de ce rapport qui témoigne de l'efficacité de tous ceux, élus et agents, qui se mobilisent à la Communauté du Pays d'Aix autour de cette noble cause.

Ces résultats sont le fruit d'une volonté politique partagée. Ils sont aussi le fruit d'une conscience civique de tous les habitants du Pays d'Aix. Alors ensemble, continuons d'agir pour produire moins de déchets et préserver l'avenir de nos enfants.

**Maryse Joissains Masini**  
**Président de la Communauté du Pays d'Aix**  
**Maire d'Aix-en-Provence**

## Sommaire

■ La CPA se mobilise pour l'environnement .....	p. 4
■ Le parcours des déchets .....	p. 6
■ La collecte sélective des emballages ménagers .....	p. 8
■ La collecte des déchets résiduels et assimilés .....	p. 10
■ Les déchèteries .....	p. 12
■ Les centres de transfert .....	p. 14
■ Le traitement des déchets .....	p. 16
■ Les coûts et les indicateurs financiers .....	p. 18
■ Les numéros utiles .....	p. 19

→ Ce document est une synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, que vous pouvez consulter sur le site Internet de la Communauté du Pays d'Aix :

[www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr)



## Le service déchets, c'est :

- **Le 3<sup>ème</sup> budget** de la Communauté du Pays d'Aix.
- **35 % de l'effectif** des agents communautaires.
- **130 marchés publics** en gestion.
- Un **Règlement de Collecte des Déchets Ménagers**
- **Un engagement en matière de sécurité et prévention.**
- **1 486 composteurs** distribués en 2012.  
soit 13 700 foyers équipés depuis 2006.
- **La mise en place d'opérations pilotes** en matière de tri avec l'expérimentation de nouvelles consignes de tri et de prévention des déchets.
- **52 kilos de déchets recyclables triés** par habitant par an.
- **L'amélioration esthétique** et **la mise en sécurité** des points de collecte et des déchèteries.
- Le traitement des ordures ménagères **par enfouissement** sur une installation de stockage certifiée ISO 14001.
- **Une déchèterie** à moins de 10 minutes de chez vous.
- **La mise en service** de l'unité de traitement de l'Arbois in situ des lixiviats par cogénération.
- La poursuite du programme de **requalification des décharges brutes.**

# REPÈRES

## Territoire et population

→ La population DGF de la Communauté du Pays d'Aix est de 369 076 habitants en 2012.

**Tous les ratios sont ici calculés à partir de cet effectif.**



## La compétence déchets

→ Le Département Déchets Ménagers se compose de plusieurs Directions rattachées à la Direction Générale des Services Techniques.

### - La Direction de la Collecte avec :

- **La Direction Adjointe Supports des Collectes** : La gestion des marchés de collecte et prestations associées, du matériel, du tri, de la communication, de la prévention et des travaux et aménagements des points de pré-collecte.

- **La Direction Adjointe Exploitation des Collectes** des déchets ménagers en régie et des encombrants.

### - La Direction du Traitement et sa direction adjointe Exploitation :

La gestion des déchèteries, des Centres de Transfert, de la logistique, de l'ISDND de l'Arbois, des prestations de traitement externalisées et des requalifications des décharges brutes.

→ En 2012, les 327 agents du Département Déchets Ménagers sont répartis de la façon suivante :

- La Direction du Traitement total de 13 agents
  - 5 cadres A
  - 3 cadres B
  - 5 agents de catégorie C
- La Direction Adjointes des Collectes total de 314 agents
  - 11 cadres A
  - 13 cadres B
  - 290 agents de catégorie C

# → La Communauté du Pays d'Aix se



## LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

### Un Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté du Pays d'Aix

#### ■ Poursuite d'actions de prévention :

- 1 486 composteurs individuels distribués,
- Distribution de 40 000 autocollants Stop Pub,
- Lancement d'une opération pilote de lombricompostage auprès de 110 foyers,
- Développement de composteurs collectifs pour 17 foyers (Cabriès et Aix en Provence),
- Organisation d'ateliers pédagogiques sur les techniques du compostage (Jardin de la Roque d'Anthéron et Puyricard),
- Poursuite des opérations « Mieux Consommer – moins jeter » auprès de 9 grandes surfaces commerciales,
- Sensibilisation de 118 classes du CP au CM2 sur le thème des déchets.

## LA COLLECTE

### Engagement du Département Déchets dans une démarche de sécurité

■ De nombreuses actions en concertation avec les services opérationnels ont été lancées et ont permis la diminution de 30% du nombre d'accidents. Ces actions concernent notamment la sécurisation des différents équipements, la formalisation de procédures et de règlement, la formation et la sensibilisation à la prévention des risques.

### La collecte sélective

- Engagement de 4 communes de la CPA dans l'expérimentation d'extension des consignes de tri des plastiques. Augmentation de 10 % des tonnages collectés, constitués des nouvelles résines (films plastiques, pots et barquettes) mais également des autres matériaux. Un sondage auprès de la population démontre une bonne adhésion et appropriation du nouveau geste de tri.
- En 2012, la commune des Pennes Mirabeau a basculé au Biflux.

### Les collectes séparatives

- La collecte des papiers de bureau auprès des 400 postes de travail de la Communauté du Pays d'Aix a permis de valoriser 22 tonnes de papier.

## ● Des actions pour produire moins de déchets et mieux valoriser

Au cours de l'année 2012, la Communauté poursuit la concrétisation de projets en faveur de l'environnement et du Développement durable: actions du Plan Local de Préventions des Déchets avec la promotion du compostage, poursuite de la valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sur les déchèteries, tri pour valoriser les encombrants sur des déchèteries ainsi que la valorisation des biogaz sur l'ISDND de l'Arbois.

- La collecte des cartons des commerçants a été étendue auprès de 45 commerçants à Trets et de 11 à Chateaufort le Rouge. Au total ce sont 660 tonnes collectées et valorisées.
- La collecte des sapins de Noël sur 88 emplacements d'Aix en Provence, a permis de valoriser par compostage 17 tonnes de sapins.
- La collecte itinérante des DDM s'est poursuivie sur une dizaine de communes permettant de valoriser plus d'une tonne.
- La collecte des déchets des soins (DASRI). Des actions de réduction de la toxicité des déchets ont été menées par l'Association Française des Diabétiques auprès des patients et professionnels de la santé.
- Lancement d'un appel à projet pour développer la collecte des textiles usagés.

### L'aménagement des points de collecte

- La CPA poursuit son engagement pour une meilleure intégration paysagère des points de pré collecte sur l'espace public.
- En 2012, 80 dispositifs semi-enterrés ont été installés. Le but est d'optimiser les fréquences de collecte tout en réduisant l'espace occupé par leurs emplacements.
- Depuis le lancement du programme, ce sont 383 colonnes enterrées qui ont été installées sur une grande partie du territoire, soit 21 % d'amélioration du parc communautaire.
- Poursuite de l'opération « Agri-carburant » (bio diesel) sur 16 véhicules.

## LE TRAITEMENT

### Valorisation des DEEE dans les déchèteries

- Ce service permet de collecter en déchèterie 1 401 tonnes et de les valoriser (machines à laver, réfrigérateurs, matériels informatiques, petits électroménagers, appareils de bricolage, jardinage... usagés).

### Les déchèteries

- 83% des déchets sont valorisés.
- Une nouvelle déchèterie aux Pennes Mirabeau a ouvert ses portes en remplacement de l'ancienne.
- Afin de lutter contre les vandalismes, ce sont 6 déchèteries en plus qui bénéficient d'un système de vidéo surveillance.
- Mise en sécurité de 5 déchèteries avec la mise en place de banques de déchargement.

### ISDND de l'Arbois

- La plate forme de valorisation des biogaz a produit 21 Gwh d'électricité verte, évitant ainsi 1 900 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.
- Organisation de visites du site de classes primaires : 600 élèves ont ainsi découverts le fonctionnement du site.

# mobilise pour l'environnement

## Les actions de proximité

### LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

- Dans le cadre du basculement au biflux du tri sur Les Pennes Mirabeau la sensibilisation au tri s'est traduite par la distribution de 9 000 supports, 9 000 guides de tri et aide-mémoires et 6 000 bacs de tri.
- Distribution des 12 000 guides Propreté Collecte dans le centre ville d'Aix en Provence lors des marchés.
- Distribution de 10 000 Kits de sensibilisation dans le cadre de l'expérimentation d'extension des consignes de tri des plastiques accompagnée de réunions publiques d'information.
- Démarche de formation au tri auprès des agents communaux des mairies de Vitrolles et des Pennes Mirabeau.

### LE SUIVI ET CONTRÔLES QUALITÉ

- Le suivi qualité est intervenu à la suite du basculement au biflux sur Les Pennes Mirabeau.
- Le contrôle qualité a été mis en place, permettant ainsi d'évaluer la qualité du tri des habitants. En 2012, 5 communes ont bénéficié de ce contrôle et ont vu leur tonnage augmenter ;
- 35 manifestations autour des thèmes du tri sélectif et du compostage ont été réalisées par les conseillers du tri sur les marchés, dans les hypermarchés et à la demande de certaines associations.



# → Le parcours des déchets

● Le circuit effectué par les déchets, de la poubelle à sa destination finale



## COLLECTE

[ 260 919 tonnes en 2012 - 706 kg/hab/an ]

Porte à porte



130 558 t

Collecte des ordures ménagères

50 %

9 445 t

en bacs

Collectes



sélective

collecte sélective  
et séparative  
19 158  
tonnes



49 %

9 052 t

en colonnes

et séparative

642 t  
Cartons

17 t  
Sapins

1,25 t  
DDM

1 %

660,25 t

Apport volontaire



Apport en déchèteries

109 444 t

1 759 t

Encombrants ne transitant pas par les déchèteries

## Les chiffres-clés

■ 42 % des tonnages des ménages entrent en filières de valorisation.

### TRANSPORT

[ 5 centres de transfert ]

### TRAITEMENT

[ 260 919 tonnes en 2012 ]



**58 %**  
151 033 t

22 %

28 350 t

78 %

102 208 t



Centres

de transfert



18 498 t

Centres

de tri

Refus  
9 %

**42 %**  
109 886 t

Filières

de valorisation

17 532 t

91 %

83 %

91 250 t

1 104\* t

17 %

18 195 t

655\* t

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

CSDU

\* inclus la part de la collecte des encombrants ne transitant pas par les déchèteries

# → La collecte sélective et séparative



● **La collecte des recyclables** concerne les emballages plastique, métallique, en carton, tetrack, les papiers journaux magazines et le verre.

● **En 2012, 100 % de la population a accès au tri!**

L'année 2012 marque une étape importante en matière de développement de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire, 74 % de la population est desservie en bacs roulants et 100 % des habitants bénéficient de colonnes d'apport volontaire.

## ↓ Des résultats performants des Collectes Sélective et Séparative

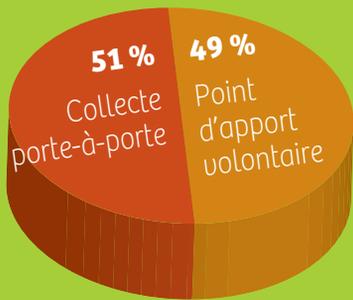
COMMUNES	Population 2012	Tonnage Points d'apport volontaire (PAV)	Tonnages Porte-à-porte (PAP)	Tonnages collectés Total PAV + PAP	Ratio 2012 kg/habitant
Vauvenargues	1 032	119	0	119	115
Chateauneuf le Rouge*	2 193	87	87	174	79
Le-Tholonet	2 331	28	145	173	74
Venelles	8 446	274	314	588	70
Meyreuil	5 403	161	197	358	66
Puylobrier	1 952	128	0	128	65
Beaurecueil	654	43	0	43	65
Cabriès - Calas	8 387	267	271	539	64
Bouc Bel Air	13 866	385	482	867	63
Mimet	4 631	155	134	289	62
Saint Antonin	166	10	0	10	62
Coudoux	3 519	98	117	215	61
Le-Puy Sainte Réparate	5 452	212	120	333	61
Ventabren	4 918	177	120	298	61
Saint Cannat	5 672	213	125	338	60
Simiane Collongue	5 739	167	166	333	58
Eguilles	7 899	261	190	451	57
Roussel*	4 631	194	69	263	57
Saint Paul lès Durance	1 051	59	0	59	56
Lambesc	9 370	333	191	524	56
Jouques	4 395	177	65	242	55
Trets	10 587	388	188	576	54
Pertuis*	19 157	527	506	1 033	54
Les-Pennes Mirabeau	19 845	365	699	1 065	54
Peynier	3 233	172	0	172	53
Peyrolles en Provence	4 793	122	122	244	51
Saint Estève Janson	366	19	0	19	51
Rognes	4 927	176	62	239	48
Aix-En-Provence*	148 277	2 540	4 441	6 981	47
Meyrargues	3 660	101	70	171	47
La-Roque d'Anthéron	5 293	155	89	244	46
Vitrolles	36 612	662	952	1 614	44
Fuveau	9 421	275	130	405	43
Saint Marc Jaumegarde	1 198	0	51	51	42
<b>TOTAUX</b>	<b>369 076</b>	<b>9 052</b>	<b>10 106</b>	<b>19 158</b>	<b>52</b>



Le suivi des performances de tri est effectué dans chaque commune.

\* Valeurs comprenant les tonnages des cartons des commerçants du centre-ville





## Les chiffres-clés

- **18 498 tonnes** de déchets recyclables issues de la collecte sélective des ménages.
- **660 tonnes de carton des commerçants valorisées**  
→ soit au global **52 kg/hab/an.**
- Fin 2012, **74 %** des habitants bénéficient d'une collecte au porte-à-porte.

■ **3 200 enfants** par an sont sensibilisés au tri.



## ↑ Modes de Collecte Sélective issue des ménages

Actuellement, différents systèmes de collecte sélective coexistent sur le territoire (biflux, triflux, PAV...) et la CPA engage une harmonisation de ces dispositifs.

- Communes desservies en mode Biflux et en points d'apport volontaire.
- Communes desservies en mode Triflux et en points d'apport volontaire.
- Communes desservies en points d'apport volontaire.

## ! La collecte sélective Les hommes et les métiers

- Les conseillers du tri chargés de la communication de proximité sur les déchets (consignes de tri, remise de bacs...).
- Les équipes de collecte : chauffeurs et agents de collecte, responsables de la réalisation du service de ramassage.
- Le pôle ingénierie et administration.

## Les réalisations 2012

### Démarche de modernisation et de maîtrise des dépenses :

- Poursuite et développement de la collecte séparative des cartons auprès de 45 commerçants de Trets et 11 commerçants de Châteauneuf-Le-Rouge. Au total plus de 1 250 adhérents au projet : 660 tonnes de carton collectées et valorisées.



- Dans le cadre de l'appel à projet national lancé par EcoEmballage, la CPA a été retenue pour organiser sur 4 communes pilotes, l'expérimentation d'extension des consignes de tri pour les plastiques. Une communication par le biais de courriers et de réunions publiques, d'affiches et de marquages des bacs a permis de sensibiliser les habitants.



- Poursuite du développement des dispositifs enterrés pour le tri des recyclables : 1 colonne semi enterrée a été installée sur 1 commune et 41 colonnes enterrées sur 12 communes. Au total, depuis 2006, ce sont 242 colonnes semi-enterrées et enterrées qui ont été installées sur 29 communes et 4 bacs escamotables sur une commune.
- Basculement de la collecte sélective en mode Biflux en porte à porte sur la commune des Pennes Mirabeau.

Sur 52 kg (habitant/an) collectés auprès des ménages,

↓ **47,5 sont recyclés, le reste concerne les erreurs de tri**



\* Ratio d'après population 2012 : 369 076 habitants

# → La collecte des déchets résiduels et

## ● 354 kg par habitants collectés en 2012.

La collecte des déchets ménagers résiduels est un service public rendu quotidiennement aux habitants. Elle nécessite des agents formés et un matériel performant.

Les déchets résiduels représentent la fraction après le tri effectué.

Les déchets collectés sont à la fois les déchets issus des ménages et une partie des déchets assimilés provenant des entreprises, commerçants et artisans.



Les modes de gestion et l'organisation territoriale

↓ Les résultats



COMMUNES	Population 2012	Tonnages d'ordures ménagères	Ratio 2012 kg/habitant/an
Pertuis	19 157	8 294	433
Saint Paul lès Durance	1 051	450	428
Saint Estève Janson	366	148	405
Cabriès	8 387	3 286	392
Rousset	4 631	1 775	383
Vitrolles	36 612	13 673	373
Aix-En-Provence	148 277	54 885	370
Peynier	3 233	1 186	367
Beaurecueil	654	237	362
Fuveau	9 421	3 372	358
Meyrargues	3 660	1 309	358
Le Puy Sainte Réparate	5 452	1 925	353
Venelles	8 446	2 981	353
Puylobier	1 952	686	351
Trets	10 587	3 658	345
Meyreuil	5 403	1 855	343
Saint Antonin	166	57	342
Bouc Bel Air	13 866	4 746	342
Lambesc	9 370	3 024	323
Saint Cannat	5 672	1 827	322
La Roque d'Anthéron	5 293	1 666	315
Les Pennes Mirabeau	19 845	6 151	310
Peyrolles en Provence	4 793	1 458	304
Mimet	4 631	1 392	301
Chateauneuf le Rouge	2 193	646	295
Rognes	4 927	1 444	293
Le Tholonet	2 331	681	292
Saint Marc Jaumegarde	1 198	346	289
Ventabren	4 918	1 376	280
Coudoux	3 519	978	278
Simiane Collongue	5 739	1 538	268
Eguilles	7 899	2 099	266
Jouques	4 395	1 162	264
Vauvenargues	1 032	250	242
<b>Population</b>	<b>369 076</b>	<b>130 558</b>	
<b>Tonnes ordures ménagères</b>			





# → Les déchèteries

## ● Une déchèterie à moins de 10 minutes de chez vous.

19 déchèteries sont à la disposition des habitants de la CPA, soit en moyenne un équipement pour 19 500 habitants. Ces équipements permettent aux particuliers mais aussi aux artisans et commerçants de déposer les déchets volumineux qui ne peuvent pas être collectés lors de la collecte des ordures ménagères. Ces déchets sont ensuite valorisés ou enfouis.



### Un service **de proximité**

- Ce service gratuit est basé sur l'apport volontaire et participe à la protection de l'environnement et à la réduction des dépôts sauvages.
- En plus du réseau des 18 déchèteries communautaires, la commune de Coudoux bénéficie de ce service sur une installation non communautaire.

### Le mode de gestion **et le fonctionnement des déchèteries**

- Les déchèteries sont destinées aux déchets occasionnels ou volumineux ne pouvant être collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères. Ces équipements accueillent dans des caissons séparés les cartons, gravats, végétaux, huiles de vidange, ferrailles, encombrants, piles, batteries, bois et déchets dangereux des ménages (pots de peinture, solvants...) à hauteur d'1,5 m<sup>3</sup> de déchets par jour. Selon leur nature, les matières collectées sont envoyées vers les filières de recyclage, de valorisation matière ou d'enfouissement.
- Elles sont ouvertes majoritairement du lundi au samedi toute la journée et le dimanche matin.



## Les chiffres-clés

- **109 444 tonnes** sont déposées en déchèteries soit 297 kg/hab/an.
  - **727 997 visites**, soit **2** visites/an/habitant
- **83 %** des déchets sont valorisés et **17 %** sont enfouis.

### Valorisation

de 83 % des déchets, soit 91 250 tonnes

- Matière : bois, cartons, métaux, batteries, DEEE.
- Matériaux de construction ou réemploi en carrière : gravats.
- Compostage : végétaux.
- Énergétique : déchets dangereux des ménages.
- Thermique ou régénération : huile.

### Enfouissement

de 17 % des déchets, soit 18 195 tonnes

- Une partie des encombrants.
- Amiante : enfouissement en classe II (site spécialement aménagé).

## Les déchèteries !

### Les hommes et les métiers



- Gardiens de déchèterie, chargés d'accueillir et d'orienter les usagers vers les caissons adaptés.

### Les réalisations 2012

- **Ouverture d'une nouvelle** déchèterie sur la commune des Pennes Mirabeau qui remplace l'ancienne déchèterie du Jas de Rhodes (SITA).
- **Organisation d'une collecte itinérante des DDM** (Déchets Dangereux des Ménages) sur une dizaine de communes a permis d'en collecter 1 tonnes.
- **Mise en sécurité des déchèteries** afin de prévenir la chute des usagers par la mise en place de « banques de déchargement ».
- **Poursuite de la valorisation** des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques), soit 1 401 tonnes collectées constituées de :



**30 %** d'écrans de télévision, moniteurs...



**23 %** de gros électroménagers hors froid : machines à laver...



**20 %** de gros électroménagers froid : congélateurs...



**27 %** de petits appareils en mélange : fers à repasser...

- **Filière de valorisation** des encombrants sur 3 déchèteries, soit 2 300 tonnes valorisées représentant 11 % du gisement d'encombrants.

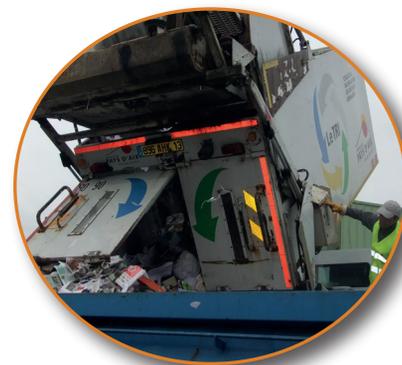
- **Équipements de système de vidéo surveillance.** Les déchèteries des Pennes Mirabeau, de Rousset, de Rognes, de Saint-Cannat, de Lambesc et de La Roque d'Anthéron ont été dotées.



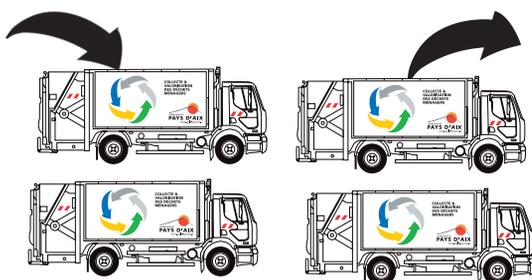
# → Les centres de transfert

## ● Des trajets optimisés

Les centres de transfert sont des installations qui permettent une rupture de charge : les déchets résiduels sont collectés par les bennes d'ordures ménagères puis transférés dans des semi-remorques en partance pour le site de traitement. Les recyclables sont collectés par les bennes de tri puis vidés dans des caissons en partance pour les centres de tri. Ces équipements sont situés entre les lieux de collecte et les sites de traitement, permettant ainsi d'optimiser les coûts de transport des ordures ménagères et des déchets issus de la collecte sélective et d'agir en faveur de l'environnement.



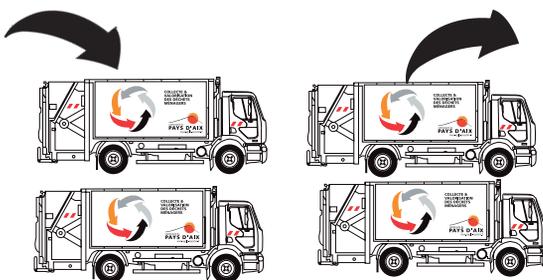
collecte des bacs



bennes de collecte

Arrivée centre de transfert

collecte des bacs



bennes de collecte



← La CPA utilise  
**5 centres de transfert :**

Aix, Vitrolles, Saint-Cannat,  
Pertuis et Rousset.

## Les chiffres-clés

- **78 %** des ordures ménagères et **96 %** de la collecte sélective au PAP transitent par ces installations.
- Soit **102 208** tonnes d'ordures ménagères, dont **43 %** par le centre de transfert d'Aix-en-Provence.

### CENTRE DE TRI



### ISDND



### Départ centre de transfert



## Les centres de transfert ! Les hommes et les métiers

- L'agent de quai, chargé de l'aiguillage des bennes vers les caissons correspondants pour le vidage.
- Le conducteur poids lourd, chargé du transfert des déchets vers les sites d'enfouissement au moyen de semi-remorques ou vers les centres de tri au moyen de camions à remorque avec caisson.



## Les réalisations 2012

- ➔ **Travaux** de modernisation des postes de pesés des centres de transfert de Vitrolles et Rousset.



**4** bennes de collecte d'ordures ménagères  
= **1** semi-remorque



**4** bennes de collecte sélective  
= **1** camion à remorque avec 2 caissons



# → Le traitement des déchets

## ● 52 % des déchets sont enfouis, 42 % sont valorisés

Le traitement par enfouissement consiste à ensevelir les déchets ménagers et assimilés dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. Les déchets ultimes sont acheminés vers 5 sites, principalement le site de l'Arbois. Le traitement par "valorisation matière" permet soit de recycler les déchets triés par les habitants, en passant par un centre de tri où sont vérifiés et conditionnés les déchets d'emballages destinés à être recyclés, soit de composter les végétaux sur une plate-forme de compostage.



### L'ISDND de l'Arbois

- 92 % des déchets sont acheminés sur l'ISDND de l'Arbois.
- Renouvellement de la Certification ISO 14 001 du site.
- Le site est constitué de trois bassins de stockage.
- Durée de vie prévisionnelle jusqu'en 2015.
- Instruction auprès des services préfectoraux d'une demande de prorogation d'exploitation au-delà de 2015.
- Sa capacité annuelle est de 150 000 tonnes.
- La dimension du site est de 60 ha (60 terrains de foot).
- Traitements in situ des lixiviats par co-génération.
- La dégradation des déchets contribue à la production de biogaz offrant ainsi un fort potentiel énergétique valorisable. Cette source d'énergie est valorisée en énergie électrique dont la vente à EDF génère des recettes.
- La gestion du site de l'Arbois est déléguée à une entreprise privée.



L'ISDND de l'Arbois



### Les autres ISDND

- 8 % des déchets sont dérotés sur d'autres ISDND permettant ainsi d'optimiser les coûts de transport : le Jas de Rhodes aux Pennes-Mirabeau, la Vautubière à la Fare-les-Oliviers, Malespine à Gardanne et à Ginasservis sur le territoire du SIVOM du Verdon.

ISO 14001

BUREAU VERITAS  
Certification



## Les chiffres-clés

- **130 558 tonnes** de déchets d'ordures ménagères résiduelles ont été enfouies en 2012.
- **10 personnes** travaillent sur le site de l'Arbois.

## Les filières de valorisation



## Les réalisations 2012

### Traitement des lixiviats :

- ➔ Mise en service de l'unité de traitement in situ des lixiviats par cogénération, de 6000 à 8000 m<sup>3</sup> par an d'effluent traités, permettant ainsi de contenir les gaz à effet de serre.

### Site de l'Arbois et production d'une énergie renouvelable :

- ➔ Mise en service de l'unité de valorisation des biogaz assurant la production de 21 Gwh/an d'énergie électrique et évitant ainsi 1 900 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### Les décharges brutes :

- ➔ Un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation a été adopté sur la période de 2010 à 2014. Le travail sur une convention avec la société publique locale d'aménagement "Pays d'Aix Territoires" permettra d'intervenir sur les 12 décharges.
- ➔ Les décharges du Puy Sainte-Réparate et Pertuis ont été requalifiées et remises à la commune.

### Lutte contre les odeurs :

- ➔ Mise en place d'actions se composant de divers moyens techniques et d'un contrôle des résultats par un jury de nez.

### Visite d'écoles primaires :

- ➔ Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, 20 classes soit 600 élèves ont ainsi pu découvrir l'installation classée de l'Arbois.

Sivom  
Verdon



### Les centres de tri

Les emballages ménagers collectés sont acheminés vers les centres de tri :

- ➔ Les emballages collectés en porte-à-porte et les

emballages en points d'apport volontaire vont vers le centre de tri Bronzo d'Aubagne.

- ➔ Les journaux collectés en points d'apport volontaire sont acheminés vers le centre de tri Sita des Pennes-Mirabeau.

- ➔ Le verre collecté en points d'apport volontaire est envoyé vers le centre de tri SITA des Pennes Mirabeau et La Brillanne.

- ➔ Les journaux et le verre collectés en porte-à-porte sont acheminés vers le centre Silim Marignane.

Les emballages sont séparés par matière, puis conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.



## Les ISDND et centres de tri !

### Les hommes et les métiers

- Les agents des centres de tri, chargés de séparer les déchets par matière et de veiller à la qualité du tri.
- Les agents des ISDND, chargés du déchargement, de la compaction et du remblaiement dans les casiers déchets dédiés.



# → Les coûts et indicateurs financiers

## ● 125,8 € par habitant en 2012 pour la collecte et le traitement des déchets ménagers !

Ce service est financé à la fois par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les recettes de valorisation et le budget général.

### Les chiffres-clés

- 125,8 € par habitant/an.
- 99,9 % du coût est couvert par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par la vente des déchets valorisés et autres recettes d'activités.
- 0,1 % pris sur le budget général.



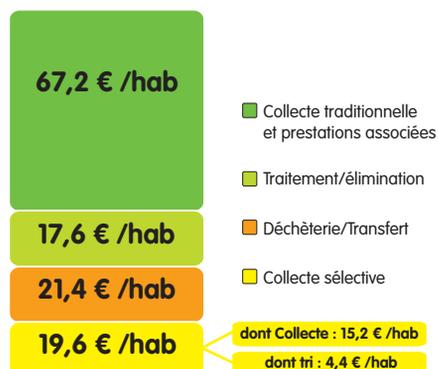
### Le financement

> La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt payé par les usagers et les entreprises qui est prélevée avec la taxe foncière. Les taux de cette taxe sont calculés et votés par le Conseil Communautaire. Ce taux est unique à 9,6 % pour toutes les communes du territoire.

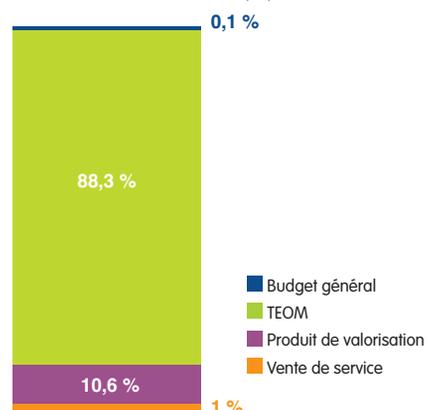
> Les recettes d'activités sont issues de la vente des déchets recyclables aux filières de valorisation, de la vente de service (auprès des entreprises du territoire souhaitant stocker leurs déchets autorisés), des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Ademe et d'Eco-Emballages.

> Le budget général.

Compétence Déchets - Dépenses 2012 par service  
125,8 € / habitant (population 2012)



Compétence Déchets - Recettes 2012  
125,8 € / habitant (population 2012)



# → Les numéros utiles

**N° 0810 00 31 10**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

- Pôle de proximité Centre (à Aix-en-Provence)
- Pôle de proximité Nord (à Pertuis)
- Pôle de proximité Sud Est (à Rousset)
- Pôle de proximité Sud Ouest (aux Pennes Mirabeau)

**DIRECTIONS COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**

**PÔLE DE PROXIMITÉ CENTRE**

**PÔLE DE PROXIMITÉ SUD-OUEST**

**PÔLE DE PROXIMITÉ SUD-EST**

**PÔLES DE PROXIMITÉ NORD**



## Les SIGLES

- **CPA** : Communauté du Pays d'Aix
- **ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- **DEEE ou D3E** : Déchets d'Equipements Electriques Electroniques
- **DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement (Ministère de l'Intérieur)
- **DDM** : Déchets Dangereux des Ménages
- **PAV** : Point d'Apport Volontaire
- **PAP** : Porte à Porte
- **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



## Les déchèteries

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| ■ AIX LA PARADE  | ■ PUYLOUBIER          |
| ■ BOUC-BEL-AIR   | ■ LE PUY-STE-RÉPARADE |
| ■ COUDOUX<br>(Déchèterie : La Fare les Oliviers / Agglopôle) | ■ ROGNES              |
| ■ ÉGUILLES   | ■ LA ROQUE D'ANTHÉRON |
| ■ LAMBESC  | ■ ROUSSET             |
| ■ LES PENNES-MIRABEAU  | ■ ST CANNAT           |
| ■ MEYRARGUES   | ■ ST PAUL-LEZ-DURANCE |
| ■ MEYREUIL   | ■ VENELLES            |
| ■ PERTUIS  | ■ VITROLLES           |
| ■ PEYROLLES  |                       |



## **Communauté du Pays d'Aix**

Hôtel de Boadès  
8, place Jeanne d'Arc  
CS 40868  
13626 Aix-en-Provence CEDEX 1